

■ **BIOSPER SA**, à Genève, prise de participations et détention de participations dans des sociétés etc (FOSC du 20.06.2002, p. 8). Capital-actions porté de CHF 100'000 à CHF 250'000 par l'émission de 15'000 actions de CHF 10, au porteur. Capital-actions: CHF 250'000, entièrement libéré, divisé en 25'000 actions de CHF 10, au porteur. Statuts modifiés le 20.10.2003.
Journal no 12026 du 24.10.2003
(01237272 / CH-660.1.153.002-3)